

Si vous ne voyez pas ce message correctement, [consultez-le en ligne](#).



L'actualité de la Fédération Départementale  
des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine  
N° 19 - Novembre 2024

## Fermeture de la FDC 35 pour Noël

L'accueil et le standard de la FDC 35 seront exceptionnellement fermés pour Noël  
du **Mardi 24 décembre 12h** au **Mercredi 1er janvier 2025 inclus**.  
**Réouverture le Jeudi 2 janvier à 9h.**

Merci de votre compréhension.

## Fermeture de la FDC pour Noël

**FERMÉ  
DU**



**AU**



Une permanence technique sera assurée : planning non fixé à ce jour. Nous vous tiendrons informés.

Merci d'anticiper vos demandes de bracelets sanglier et vos validations de permis.

La FDC 35 recrute un directeur ou une directrice !



**La FDC  
RECRUTE**  
Un Directeur /  
Une Directrice

Candidature  
CV + lettre de motivation  
à adresser à :  
**Monsieur le Président  
FDC D'ILLE ET VILAINE**  
Beauregard  
35630 Saint Symphorien



Beauregard  
35630 SAINT SYMPHORIEN  
02.99.45.50.20  
fdc35@fdc35.com

www.fdc35.com



## NOUS RECRUTONS !

### Un Directeur / Une Directrice

#### MISSIONS PRINCIPALES

- Assister, collaborer au quotidien avec le Président pour assurer la mise en œuvre de la politique définie par le Conseil d'Administration
- Préparer l'ensemble des documents qui se rapportent au fonctionnement associatif de la Fédération
- Être l'interlocuteur, sous l'égide du Président, des responsables administratifs ; participer aux réunions au niveau départemental, régional ou national
- Assurer l'encadrement, l'animation et la coordination des services administratifs et techniques de la Fédération
- Préparer, mettre en œuvre et coordonner les différentes actions départementale, régionale et nationale.

#### PROFIL ET COMPETENCES

- De formation de niveau bac + 4 (master, ingénieur...), vous disposez de compétences juridique et financière et une sensibilité avérée aux missions environnementales.
- Vous justifiez d'une expérience en management.
- Vous avez de bonnes qualités relationnelles et rédactionnelles, une capacité d'écoute, de dialogue et de communication, vous maîtrisez les outils informatiques et numériques.



Type de contrat

CDI

🔔 Offre d'emploi !

Candidature  
(CV + lettre de  
motivation )  
à adresser à :

**Monsieur le  
Président  
FDC D'ILLE ET  
VILAINE  
Beauregard  
35630 Saint  
Symphorien**

**Je consulte  
l'annonce**

La FDC 35 recrute des estimateurs dégâts !

La FDC  
RECRUTE  
Estimateurs  
dégâts



## NOUS RECRUTONS !

### Estimateurs dégâts

#### MISSIONS PRINCIPALES

- La procédure d'indemnisation des dégâts de gibier est une mission de service public confiée aux Fédérations Départementales des Chasseurs, consignée dans l'article R 426-13 du Code de l'Environnement. Cette mission consiste à réaliser des estimations de dégâts de grand gibier (sanglier, cerf et chevreuil) sur les cultures agricoles. Et plus précisément : évaluer les surfaces impactées et calculer la perte de rendement ou la surface à remettre en état.
- Avant leur prise de poste, la Fédération Nationale des Chasseurs leur dispense une formation détaillant les méthodes d'expertise pour toutes les cultures qu'ils peuvent rencontrer. Après une période de parrainage-terrain avec un estimateur aguerri, ils deviennent autonomes et sont inscrits sur la liste départementale des estimateurs.

#### PROFIL ET COMPETENCES

Connaissances du milieu et des techniques agricoles, connaissances cynégétiques, capacités relationnelles, rigueur administrative et ayant une bonne condition physique.

#### DISPONIBILITES

Mission ponctuelle, toute l'année et plus particulièrement aux périodes des semis de maïs ( 30 avril-30 mai) et aux principales périodes de récoltes soit du 15 juin au 15 août et du 15 septembre au 15 décembre.

Candidature  
CV + lettre de motivation  
à adresser à :  
**Monsieur le Président**  
**FDC D'ILLE ET VILAINE**  
Beauregard  
35630 Saint Symphorien



Beauregard  
35630 SAINT SYMPHORIEN

☎ 02.99.45.50.20  
✉ fdc35@fdc35.com

 www.fdc35.com



**Statut**  
Travailleur indépendant



**Mobilité**  
Ensemble du département 35

🔔 Offre d'emploi !

Candidature  
(CV + lettre de motivation )  
à adresser à :

**Monsieur le Président**

**FDC D'ILLE ET VILAINE**  
Beauregard 35630 Saint Symphorien

[Je postule](#)

## Fermeture de la chasse du lièvre 2024-2025

📌 Rappel des dates de fermeture du lièvre :

Chasse à tir,

- Zone à 1 jour : fermée depuis le 20 octobre 2024

- Zone à 2 jours : fermée depuis le 27 octobre 2024
- Zone à plan de chasse, **fermeture le dimanche 24 novembre 2024 à 17h30**



# Modalités de chasse



## Lièvre

Arrêté  
complémentaire



- Du 20 octobre 2024 au 26 octobre 2024 : 9h00 à 19h00
- Du 27 octobre 2024 au 24 novembre 2024 : 9h00 à 17h30

### Chasse à tir



- Zone en plan de chasse :
  - du 20 octobre au 24 novembre 2024
- Zone à 1 jour (bracelet PMA lièvre) :
  - 20 octobre 2024
- Zone à 2 jours (bracelet PMA lièvre) :
  - 20 octobre 2024 et 27 octobre 2024

### Chasse à course

- Uniquement sur les communes ayant accès au prélèvement
  - du 15 septembre au 31 mars 2025



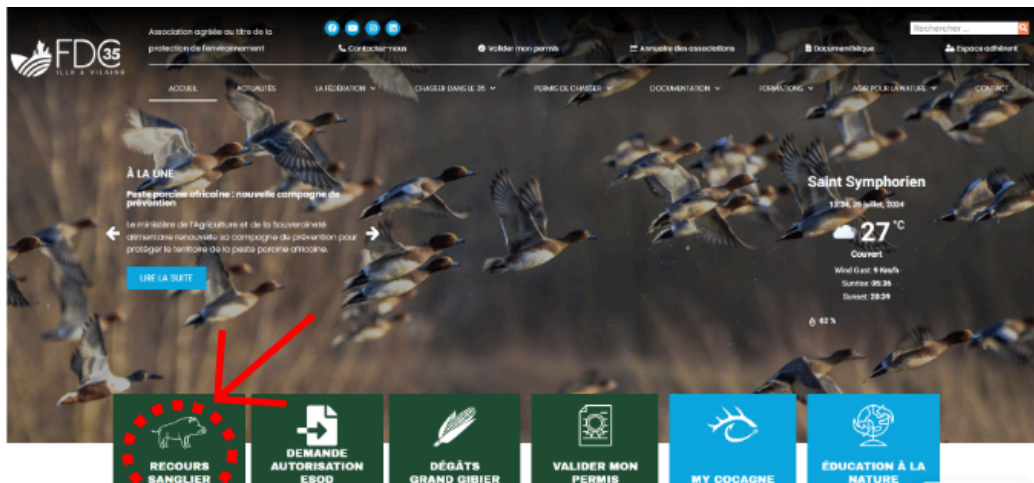
Levé du jour à la tombée de la nuit

La chasse à course est possible jusqu'au 31 mars 2025 uniquement sur les communes ayant accès au prélèvement.

Arrêté lièvre / faisans

Demande de recours sanglier (bracelets supplémentaires)

En vue de la fermeture de Noël, merci d'anticiper vos demandes de bracelets sanglier 🐗



Votre demande doit être faite en ligne sur notre site internet avant le mercredi 12h pour être disponible le vendredi suivant à partir de 9h (minimum 2 bracelets).

Nous ne délivrons pas de bracelets sans demande préalable en ligne ou par courrier.

Info : Nous pouvons vous transmettre vos bracelets en lettre suivie à réception du règlement en ajoutant 5 € au montant total pour les frais d'envoi.

1 bracelet sanglier = 40€

**RAPPEL** : Article 10 de l'arrêté fixant les modalités d'exécution du plan de gestion sangliers pour la saison 2024-2025 en Ille et Vilaine.

Les bracelets sanglier non utilisés sont à rendre à la FDC 35 (à l'accueil ou par courrier) pour le 15 avril 2025 DERNIER DÉLAI.

Passé ce délai aucun remplacement ne sera effectué et les bracelets seront perdus.

[Je demande un recours sanglier](#)

Retour des timbres votes en vue de l'Assemblée Générale du 5 avril 2025

Temps fort puisqu'il s'agit de vous dresser les différents bilans de notre activité et vous présenter les orientations, qui définissent le cadre de l'exercice de notre loisir pour la saison à venir, voire pour les prochaines saisons. Nous comptons donc sur votre présence !

La prochaine Assemblée Générale est prévue le **samedi 5 avril 2025** au Sabot d'Or à Saint Gilles.

Pensez d'ores et déjà à bien retourner vos timbres votes à la FDC 35 !

**RAPPEL** : chaque personne ayant apposé son timbre doit signer en face. Personne ne peut signer à votre place sinon le timbre ne sera pas comptabilisé. A défaut de signature le vote ne sera pas comptabilisé non plus.

Procuration au profit du porteur des voix :

EN DATE DU : / / 20

Nous, soussignés, déclarons donner pouvoir au porteur précité, pour nous représenter et voter à l'aide de nos voix, lors de l'assemblée générale ordinaire 2025. Rappel : un détenteur ou représentant territorial ne peut détenir plus de voix, pour un territoire, que le nombre des adhérents de la campagne cynégétique précédente.

DETENTEUR

Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine  
Beaugard - 35630 - Saint Symphorien - Tél. : 02 99 45 50 20  
Email : fdc35@fdc35.com - ICI - www.fdc35.com

Assemblée Générale 2025

VOTE AVEC DELEGATION TERRITORIALE

1 Territoire(s) :

1

Pour participer au vote, vous devez vous inscrire en renvoyant ce document signé  
1 mois avant l'Assemblée Générale 2025 (date communiquée ultérieurement).

STRUCTURE

Demandeur :

Adresse :

CP - Ville :

Mail :

Tel. :

Port :

TERRITOIRE

Référence(s) 1 Territoire(s) :

Nombre de voix Territoire (ha) : 33 (max 51 voix)

Surface du/des territoire(s) 1670,0 ha (1 voix par tranche de 50 ha.)

Bois : 110,0 ha - Landes/Friches : 0,0 ha

Prairies : 1550,0 ha - Marais : 0,0 ha - Lac/déang : 0,0 ha

Plantation inférieure à 10 ans : 0,0 ha - Peupleraie : 0,0 ha - Verger : 0,0 ha - Miscanthus : 0,0 ha

PORTEUR DES VOIX :

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP - Ville :

Mail :

Tel. :

Port :

N° du permis de chasser : ..... (à saisir)

Si le président de l'association ou titulaire du droit de chasse souhaite se faire représenter lors  
de cette assemblée générale, prière de remplir, dater et signer la procuration ci-dessous.

précité, donne pouvoir à ..... détenteur ou représentant du territoire

M..... pour me représenter lors de ladite assemblée  
générale.

Fait à ..... le .....

Signature,

1	TIMBRE VOTE 2024-2025 CHASSEUR	SIGNATURE OBLIGATOIRE DU CHASSEUR	11	ICI Etiquette Timbre Vote 2024-2025 - 35	Signature
2	ICI Etiquette Timbre Vote 2024-2025 - 35	Signature	12	ICI Etiquette Timbre Vote 2024-2025 - 35	Signature
3	ICI Etiquette Timbre Vote 2024-2025 - 35	Signature	13	ICI Etiquette Timbre Vote 2024-2025 - 35	Signature
4	ICI Etiquette Timbre Vote 2024-2025 - 35	Signature	14	ICI Etiquette Timbre Vote 2024-2025 - 35	Signature
5	ICI Etiquette Timbre Vote 2024-2025 - 35	Signature	15	ICI Etiquette Timbre Vote 2024-2025 - 35	Signature
6	ICI Etiquette Timbre Vote 2024-2025 - 35	Signature	16	ICI Etiquette Timbre Vote 2024-2025 - 35	Signature
7	ICI Etiquette Timbre Vote 2024-2025 - 35	Signature	17	ICI Etiquette Timbre Vote 2024-2025 - 35	Signature
8	ICI Etiquette Timbre Vote 2024-2025 - 35	Signature	18	ICI Etiquette Timbre Vote 2024-2025 - 35	Signature
9	ICI Etiquette Timbre Vote 2024-2025 - 35	Signature	19	ICI Etiquette Timbre Vote 2024-2025 - 35	Signature
10	ICI Etiquette Timbre Vote 2024-2025 - 35	Signature	20	ICI Etiquette Timbre Vote 2024-2025 - 35	Signature

Si manque de place photocopiez cette page ou utilisez une page blanche avec numéro de territoire, timbres et signatures

Guichet unique : faire une validation temporaire ou un complément national en cours de saison

*Vous avez opté pour une validation départementale cette année mais vous souhaitez chasser dans d'autres départements ?*

Aucun problème ! 2 possibilités s'offrent à vous !

- Faire une validation temporaire pour 3 ou 9 jours consécutifs dans l'autre département souhaité.
- Faire un complément de validation national annuel.

**A savoir :** si vous êtes amenés à chasser au minimum 2 fois dans un autre département, alors optez pour le complément national (moins onéreux au total).

Ces démarches peuvent être effectuées en ligne ou bien par courrier en téléchargeant les bons de commande ci-dessous.

Des tutoriels explicatifs vous sont proposés également ci-dessous.

## Alerte mortalité chevreuils

Vous êtes nombreux à nous avoir informé de cas de mortalités chevreuils sur votre territoire.

Ce phénomène semble avoir impacté l'ensemble du département.

Un certain nombre de chevreuils ont été analysés et nous vous remercions d'avoir pu collecter quelques individus.

Le réseau SAGIR (*réseau national du suivi sanitaire de la faune sauvage*) nous a confirmé que de nombreux signalements de mortalités sur les ongulés français (cerf, chamois, chevreuil...) ont été référencés sur l'ensemble du territoire national.

Les analyses effectuées en Ile-et-Vilaine ont permis d'écarter les causes infectieuses (bactéries, virus...).

Les recherches du CWD (*maladie de dépérissement chronique des cervidés*) sont toutes revenues négatives.

Les premières hypothèses du réseau SAGIR semblent confirmer **un stress alimentaire, en lien avec le dérèglement climatique, qui entrainerait une diminution de la qualité de l'alimentation et notamment de la digestibilité** (ex : ronces de moins en moins digestibles). En effet, si la digestibilité passe sous un certain seuil, ça peut être fatal pour le chevreuil. Selon les premiers résultats, certaines essences sont présentes dans des quantités « anormales » dans les contenus digestifs d'animaux tirés : ex lierre. D'autres intègrent le régime alimentaire, non détectées auparavant. Les relevés floristiques montrent également des évolutions...

Les contenus du rumen des animaux reçus sont en cours d'analyse.

Cette situation est aujourd'hui inédite. L'hypothèse évoquée doit faire l'objet d'un travail approfondi.

Il est malheureusement certain qu'aujourd'hui le chevreuil éprouve de forte difficulté à s'adapter au dérèglement climatique.

A vous d'être responsable concernant la gestion de cette espèce.

Contact

J'ai trouvé un chevreuil mort



---

### Insolite : une loutre aperçue à Melesse !

Un adhérent nous a partagé une belle découverte : une loutre a été aperçue sur la commune de Melesse ! Ce mammifère, discret et protégé, est un signe que nos cours d'eau se portent bien.

**Vous avez des observations ou des anecdotes "nature" à partager ?  
Faites-nous signe, nous serons ravis de les découvrir !**



[J'ai une info insolite à transmettre](#)



Samedi 26 Octobre 2024, l'ACCA de Bazouges-la-Pérouse a accueilli l'épreuve départementale des Journées Saint Hubert sur un magnifique territoire vallonné où s'entremêlent plaines céréalières, bocage et bois. Des terrains idéaux qui ont permis à chacun des chiens présents de montrer pleinement les qualités inhérentes de leur race dans leur biotope de prédilection.

🏆 Mr Fouville avec Prague de la Vallée de la Vaunoise (Petit Epagneul de Munster) est sorti gagnant de cette catégorie très représentée. 🏆

Sa position le sélectionne pour représenter la Bretagne à la finale Saint Hubert se déroulant le **Samedi 14 Décembre en Ardèche.**

Retrouvez l'intégralité de l'article et les photos sur notre site internet (actualités) :

[Je consulte l'article](#)

**JOURNÉES**  
*Saint Hubert du 35*  
2024



Épreuve de chasse populaire ouverte à tous les chasseurs et chasses propriétaires de chiens d'arrêt ou leveurs de gibier

**Le 26 OCTOBRE À BAZOUGES LA PÉROUSE**

Un grand moment de convivialité  
Ouvert à tous les chiens LOF et non LOF


Renseignement auprès de  
Arnaud VELLARD : 06 89 37 44 81



La création d'un compte SIA avant le 31 décembre 2024 est OBLIGATOIRE

 Chasseresses et chasseurs, vous détenez au moins une arme ?

**N'oubliez pas de créer votre compte avant le 31 décembre 2024 !  
Cette démarche est OBLIGATOIRE**

 Depuis 2022, la détention d'armes de loisirs est encadrée par le Système d'Information sur les Armes (SIA). **Il est donc essentiel que tous les chasseurs détenteurs d'armes soient enregistrés.**

### Pourquoi créer son compte SIA ?

- Acquérir, faire réparer et vendre une arme à feu
- Simplification des démarches administratives
- Gestion directe de votre compte : actualisation des armes, changement d'adresse, lien avec la préfecture..
- Facilité à prouver la propriété de l'arme en cas de contrôle
- Déclaration rapide en cas de perte ou vol d'une arme
- Édition de la carte européenne d'arme à feu numérique.

**! ATTENTION ! Si je n'ai pas de compte SIA au 31 décembre 2024 :**


**✗** Je détiens mon arme en **CONTRADICTION** avec la réglementation.

**✗** Je ne peux ni acheter, ni vendre, ni faire réparer mon arme.

## CONTACT



### Point d'accueil numérique - Rennes (Préfecture)

 Préfecture 81 boulevard d'Armorique 35700 Rennes

 Du Lundi au Vendredi :  
de 08h30 à 12h00 de 13h00 à 16h00

 02 21 86 24 79

 [pref-35-sia@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-35-sia@ille-et-vilaine.gouv.fr)

 81 boulevard d'Armorique  
35026 Rennes Cedex 9

 <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr>



[www.interieur.gouv.fr/armes](http://www.interieur.gouv.fr/armes)



[En savoir plus](#)

[Contact](#)

[Je crée mon compte](#)

## INFO EVENEMENT

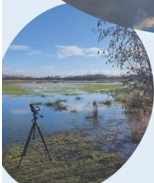
Animation : *découverte hivernale du Marais Noir de Saint Coulban*

## Découverte hivernale du Marais Noir de Saint-Coulban

Venez découvrir les particularités d'une tourbière et de ses milliers d'oiseaux migrateurs.

**Samedi 7 décembre à 14 h**

- Explication de la tourbe grâce à des maquettes
- Observation et détermination des oiseaux hivernants



Gratuit

Réservation obligatoire par mail : [m.georgeault@fdc35.com](mailto:m.georgeault@fdc35.com)

Ferme de Boulienne  
35430 ST PÈRE MARC EN POULET



Découverte hivernale du Marais Noir de Saint-Coulban !

Découverte des particularités d'une tourbière et de ses milliers d'oiseaux migrateurs.


Inscription obligatoire par mail :

[m.georgeault@fdc35.com](mailto:m.georgeault@fdc35.com)

[m](http://m)

- 06 33 60 91 33

**GRATUIT.**

 Ferme de Boulienne  
35430 St Père Marc en Poulet.


Je télécharge l'affiche

[En savoir plus](#)

J'Aime La Nature Propre : 2ème édition !



 Pour la seconde fois, la @fdc\_35 renouvelle l'opération "J'aime la Nature Propre" qui se déroulera du 14 au 16 mars 2025 !

 Le but de ces journées est de lutter contre les dépôts sauvages de #déchets qui impactent durablement vos territoires et les #écosystèmes, grâce à la mobilisation de tous les usagers de la

#nature.

Chasseurs et non-chasseurs souhaitant organiser un ramassage de déchets en Ile-et-Vilaine : une réunion pour vous, référents-organisateur, aura lieu le **mardi 17 décembre 2024 à 14h** à la FDC35.

Cette réunion permettra de préparer l'organisation de vos actions.

Dans un souci d'organisation, merci de confirmer votre présence en contactant la référente par téléphone ou par mail :

La référente fédérale : Maëva GEORGEAULT 06.33.60.91.33 / [m.georgeault@fdc35.com](mailto:m.georgeault@fdc35.com)

En savoir plus

## Opération nationale

J'♥ LA NATURE PROPRE

Bilan 2024



**140 000**  
Participants  
dont 40 000  
enfants



**3 200**  
Points  
de collecte

**16 000 m<sup>3</sup>**  
de déchets collectés

= 1 terrain  
de foot sur 1,6 m  
de hauteur



**92**  
Départements  
participants



## EVENEMENTS

### AGENDA EVENEMENTS

DEC 14h00 - 19h00

**7** Animation : découverte hivernale du Marais Noir de Saint Couban

MAR 14, mars 2025 - 16, mars 2025

**14** J'Aime La Nature Propre 2025

Voir le calendrier

Retrouvez tous nos  
événements dans  
l'agenda sur [fdc35.com](http://fdc35.com)



AGENDA

MIRADOR DE BATTUE

## Précommande mirador de battue



Caractéristiques :

- Pin traité classe IV
- Hauteur du plancher : 1,50 m
- Hauteur du garde-corps : 1 m

Fourni avec visserie complète et plan de montage.

**75 € l'unité**

Vous êtes intéressé ? N'hésitez pas à faire une précommande auprès de Franck DROUYER au : 06.80.20.31.26 ou [f.drouyer@fdc35.com](mailto:f.drouyer@fdc35.com)

**Je précommande**

*Précommandes souhaitées avant début décembre afin d'anticiper une livraison au début du printemps et si besoin une autre livraison pour l'été 2025.*

## MIRADOR DE BATTUE

## Nouvelle armurerie : Armurerie Barreau



Armurerie Barreau : chasse • coutellerie •  
tir • défense

Arthur BARREAU, diplômé de l'école de Saint Etienne

☎ 06.83.05.74.86

✉ [contact@armureriebarreau.fr](mailto:contact@armureriebarreau.fr)

📍 1 rue de la Borderie 35500 Vitré

**Ouvert depuis le 19 novembre 2024.**

**En savoir plus**

## Idée recette

# NOUVELLE RECETTE



## Rougail Saucisses de Sanglier

**NEMROD**  
Le sauvage français

Source : Nemrod.co

# NOUVELLE RECETTE



**NEMROD**  
Le sauvage français

## Rougail Saucisses de Sanglier



- 8 saucisses de sanglier au Piment d'Espelette
- 2 oignons
- 3 gousses d'ail
- 4 grosses tomates fraîches (ou 8 petites)
- 1 c. à soupe de thym
- 1 c. à café de curcuma
- 1 c. à café de cumin
- 1 c. à café de piment doux
- 2 dosettes de safran (ou 1 de pistil)
- 2 morceaux de 2 cm de gingembre frais
- 2 c. à soupe d'huile d'olive
- sel, poivre du moulin

### PRÉPARATION :



**Etape 1 :** Faites bouillir dans de l'eau les saucisses pendant 10 min pour éliminer l'excès de sel et de gras. Égouttez et rincez.

**Etape 2 :** Coupez les saucisses en morceaux, puis faites les revenir dans une cocotte ou un wok avec un filet d'huile d'olive. Réservez-les

**Etape 3 :** Faites ensuite revenir les oignons émincés, ajoutez-y l'ail haché.

**Etape 4 :** Ajoutez ensuite les épices et laissez revenir 5 min. Ajoutez les tomates coupées en quartiers, et laissez cuire jusqu'à ce qu'elles soient complètement fondues.

**Etape 5 :** Ajoutez les saucisses et le gingembre (1 bout de 2cm épluché + 1 bout de 2 cm épluché et haché).

**Etape 6 :** Salez, poivrez, couvrez et laissez mijoter une dizaine de minutes.

**Servez votre rougail saucisses avec un bon riz basmati. Bonne dégustation !**

C'est prêt !

[Je consulte la recette](#)

**Retrouvez toute l'actualité sur notre  
site internet [fdc35.com](http://fdc35.com)**



**Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine**

Lieu-dit Beauregard 35630 Saint Symphorien

02.99.45.50.20

[fdc35@fdc35.com](mailto:fdc35@fdc35.com)

*Association agréée au titre de la protection de l'environnement*

*La FED'NEWS vous a plu ? Alors n'hésitez pas à la partager !*



© 2024 FDC35. All right reserved. Tous droits réservés  
Newsletter réalisée par la FDC35 / C.AUBRY -  
Image(s) vidéo(s) utilisée(s) sous licence FDC35- stock.adobe.com



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages, suivez ce lien :  
[Veuillez me retirer de votre liste de diffusion](#)